

Premier forum des avocats marocains résidant à l'étranger

Birou veut l'implication de tous

H.E.F

Faciliter l'accès des avocats MRE à l'information juridique-judiciaire marocaine par le biais des TIC et avec des contenus informationnels adaptés en utilisant les langues des pays d'accueil est l'une des recommandations qui ont été élaborées à la fin du premier forum des avocats marocains résidant à l'étranger qui a eu lieu à Rabat. Ainsi, ce forum, qui a connu la participation de 45 avocats et avocates en provenance de 11 pays d'accueil, a appelé à la mise en place d'une cellule juridique au niveau des représentations diplomatiques et postes consulaires du Maroc à l'étranger afin d'informer et de sensibiliser les MRE au sujet de leurs droits et acquis. Dans ce sens, Anis Birou, ministre délégué chargé de la communauté marocaine résidant à l'étranger et des affaires de la migration, a signalé «la grande responsabilité qui incombe aux avocats marocains résidant à l'étranger dans l'information, l'orientation et la défense des droits et intérêts de la communauté marocaine résidant à l'étranger. Le ministre a relevé le rôle que jouent ces avocats dans la sensibilisation de leurs compatriotes, salvant à cet égard l'impact salubre de leur action en faveur de la quié-



sont chargés d'orienter les ressortissants marocains et leur fournir des informations en matière de consultation juridique. «Le ministère a renforcé l'écoute des préoccupations des membres de la communauté marocaine à l'étranger en s'intéressant de près à leurs besoins et attentes à travers notamment le soutien à des émissions radiotélévisées et la réalisation d'un guide afin de les informer des démarches et procédures administratives, outre la mise en place d'un portail internet interactif», a indiqué M. Birou.

De son côté, Mbarka Bouaida, ministre déléguée auprès du ministre des affaires étrangères et de la coopération, a réaffirmé «l'importance du rôle des avocats et leur valeur ajoutée dans la construction du Maroc de demain, exprimant sa satisfaction quant à l'idée de création d'un réseau des avocats marocains résidant à l'étranger». Pour sa part, le ministre de la justice et des libertés, Mustapha Ramid, a indiqué, dans une allocution lue en son nom, que cette rencontre est une occasion pour permettre, une

fois de plus, aux compétences marocaines à l'étranger d'être en relation permanente avec leur mère patrie tout en s'impliquant dans les réformes engagées par le Royaume. Le ministre a également plaidé pour l'instauration d'une coopération agissante entre les avocats et l'ensemble des parties en charge des affaires de la communauté marocaine résidant à l'étranger, de manière à permettre un échange d'expériences et de visions autour des problématiques rencontrées.

Parmi les mesures les plus importantes prises par le ministère au profit des MRE figure l'instauration d'un système d'assistance juridique aux ressortissants se trouvant dans une situation difficile dans les pays d'accueil.

tude des citoyens dont les intérêts ou droits sont menacés». Au fait, parmi les mesures les plus importantes prises par le ministère au profit des MRE figure l'instauration d'un système d'assistance juridique aux ressortissants se trouvant dans une situation difficile dans les pays d'accueil de la part des bureaux d'avocats désignés par les représentations diplomatiques du Royaume. Ces bureaux

Sous le Haut Patronage de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI

Forum international de l'Etudiant

ملتقى الطالب

du 21 au 24 avril
Foire Internationale de Casablanca
09h30 à 19h

300.000 VISITEURS
750 EXPOSANTS
20 PAYS PARTICIPANTS
10 ATELIERS de Coaching Orientation

25^{ème} édition

Pour Vous Informer | Pour Vous Orienter | Pour Vous Inscrire | Choisir Votre Formation | Réussir Votre Avenir

BMCE BANK | 2M | ONCF | HIT RADIO | ARCANEA | GROUPE L'ETUDIANT Marocain

Tél. : 05 22 861 234 (L.O.)
www.etudiant.ma